



Le mardi 23 juillet 2013,

## Ordre du jour :

### ➤ URBANISME :

#### 1. PLU

*Le projet de PLU étant terminé, Monsieur le Maire vous demande de l'arrêter, c'est-à-dire de le valider dans l'état actuel pour qu'il soit envoyé aux Personnes Publiques Associées (services de l'état, communes limitrophes, ...). Ces dernières auront alors trois mois pour rendre un avis.*

*Le dossier complet du projet de PLU (rapport de présentation, règlement, zonage, et toutes les autres pièces et annexes) est à votre disposition à la Mairie aux heures d'ouverture (9h-12h/14h-17h30) ou en dehors de ces horaires, sur rendez-vous, à votre convenance. Pour cela, vous pouvez contacter Marielle EGALITE au 05 45 63 15 14.*

### ➤ BUREAU MUNICIPAL :

#### 2. REMPLACEMENT D'UN ADJOINT

*Suite à la démission de Mme Nathalie BUET de son poste de cinquième adjoint, Monsieur le Maire vous demande de procéder à l'élection de son remplaçant.*

### ➤ FINANCES :

#### 3. DECISION MODIFICATIVE

*Monsieur le Maire vous expose les réajustements nécessaires à la bonne exécution du budget 2013.*

#### 4. SUBVENTIONS

*Des demandes de subventions supplémentaires vous sont présentées.*

### ➤ VIE COMMUNAUTAIRE :

#### 5. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

*Cette modification (dont vous avez le projet en annexe) doit être validée par le Conseil pour être entérinée.*

### ➤ GESTION DU PERSONNEL :

#### 6. TRANSFORMATION DE POSTE

*Monsieur le Maire vous propose un avancement de grade pour un agent des services administratif.*

#### 7. TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION

*Le temps partiel d'un autre agent des services administratifs peut être reconduit après autorisation de l'Assemblée.*

#### 8. RECRUTEMENT SUITE A UN DEPART A LA RETRAITE

*Un agent des services techniques partant à la retraite, Monsieur le Maire vous fait part de sa décision de recrutement afin de le remplacer.*

➤ **PATRIMOINE :**

9. à 16. CHEMINS RURAUX

Après l'enquête publique, Monsieur le Maire vous demande d'autoriser l'aliénation de huit chemins ruraux et d'en fixer le prix.

17. PARCELLES COMMUNALES

Suite à la réception de l'avis des Domaines, Monsieur le Maire vous demande de statuer sur la proposition d'achat, par un administré, de deux parcelles à proximité du Vieux Château et si besoin d'en définir le prix.

18. SORTIE D'INVENTAIRE

Ayant trouvé un acquéreur pour un tracteur de la Commune qui n'est plus utilisé, Monsieur le Maire vous soumet sa mise en vente et vous demande de fixer le montant.

➤ **VIE LOCALE ET CULTURELLE :**

19. LIRE EN VILLE

Les frais de déplacement de la troupe devront être financés par la Commune en supplément du cachet.

20. SPECTACLE A LA SALLE DES FETES

Ce concert qui aura lieu le 15 décembre sera offert par le Département de la Charente.

Questions diverses

Le Maire  
Gwenhael FRANÇOIS.

